

INSTITUTIONNEL & LÉGAL

1962-63

Lois fixant la frontière linguistique, l'unilinguisme en Flandre et en Wallonie, le bilinguisme dans l'agglomération bruxelloise

1963

Loi Leburton sur la Sécurité sociale

1964

Création du Front démocratique des francophones (FDF)

1964

Création de l'Inami

1967

Loi autorisant la contraception en Belgique

1968

Affaire de Louvain ; création du Rassemblement wallon et scission du PSC-CVP en ailes linguistiques

1970

Première réforme de l'État : création de trois communautés culturelles



1964

Création du GERM (Groupe d'étude pour une réforme de la médecine)

1968

Premières expériences de médecine de groupe

1963

GERM : GROUPE D'ÉTUDE POUR UNE RÉFORME DE LA MÉDECINE

1970

1963

Formation des chambres syndicales de médecins



1964

Première grève des médecins

1965

Création du GBO (Groupement belge des omnipraticiens)

1966

Premier numéro de la *Lettre d'information* du GERM

1965

Le gouvernement annonce un plan de restructuration des charbonnages

1966

Grève des ouvrières de la FN qui réclament un salaire égal à leurs homologues masculins

1967

Premier groupe Balint en Belgique

1968

Création de la Société scientifique de médecine générale (SSMG)

Mai 1968

Manifestations étudiantes et troubles sociaux

1969

La grippe de Hong Kong fait le tour de la planète, tuant un million de personnes et 10 000 en Belgique (aucune mesure gouvernementale ni alerte médicale)

1974

La loi Perin-Vandekerckhove fixe les limites des régions et les dote d'institutions provisoires : Conseil régional consultatif et Comité ministériel avec des compétences notamment en santé publique



1972
Création des deux premières maisons médicales

1974

Création d'un Front national pour une médecine au service du peuple

1977

Fusion des communes

1977

Pacte d'Egmont, projet de fédéralisation de la Belgique ; il provoque la chute du gouvernement Tindemans, la scission du Parti socialiste belge et une réorganisation des partis nationalistes flamands

1979

Création d'un Front pour une médecine progressiste

1979

Assemblée de représentants de maisons médicales à Wépion (novembre)



1971

1971
Publication par le GERM du livre blanc *Pour une politique de santé*

1971

Amada ouvre la première maison médicale à Hoboken, embryon de Médecine du Peuple

1973

Arrestation du docteur Willy Peers pour avoir pratiqué un avortement

1973

Premier choc pétrolier

1973

Légalisation de la vente de la pilule contraceptive



GERM : GROUPE D'ÉTUDE POUR UNE RÉFORME DE LA MÉDECINE

1979

1976

Création des premières maisons médicales en Flandre

1978

Conférence de l'OMS à Alma-Ata

1977

Les ministres européens de la Santé se rencontrent pour la première fois

1979

Deuxième grève des médecins (23 décembre au 17 janvier 1980) et résistance des généralistes

1978

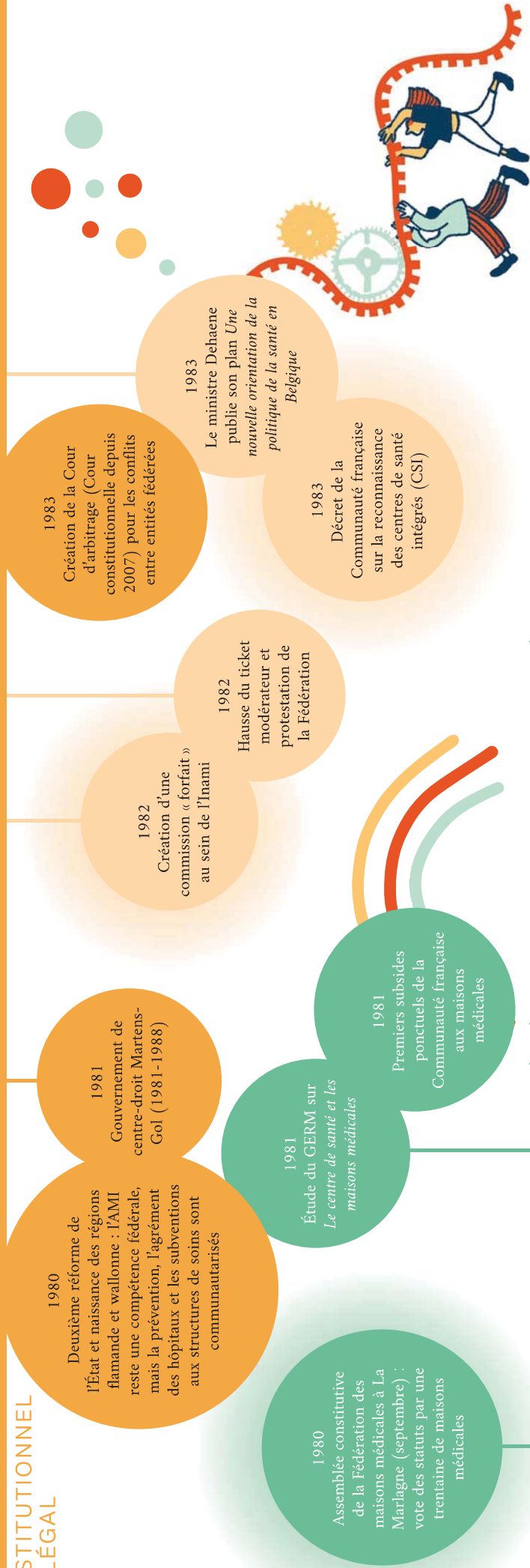
L'insuline humaine est produite pour la première fois par une bactérie transgénétique

Deuxième choc pétrolier

1976

Interdiction de fumer dans les transports publics

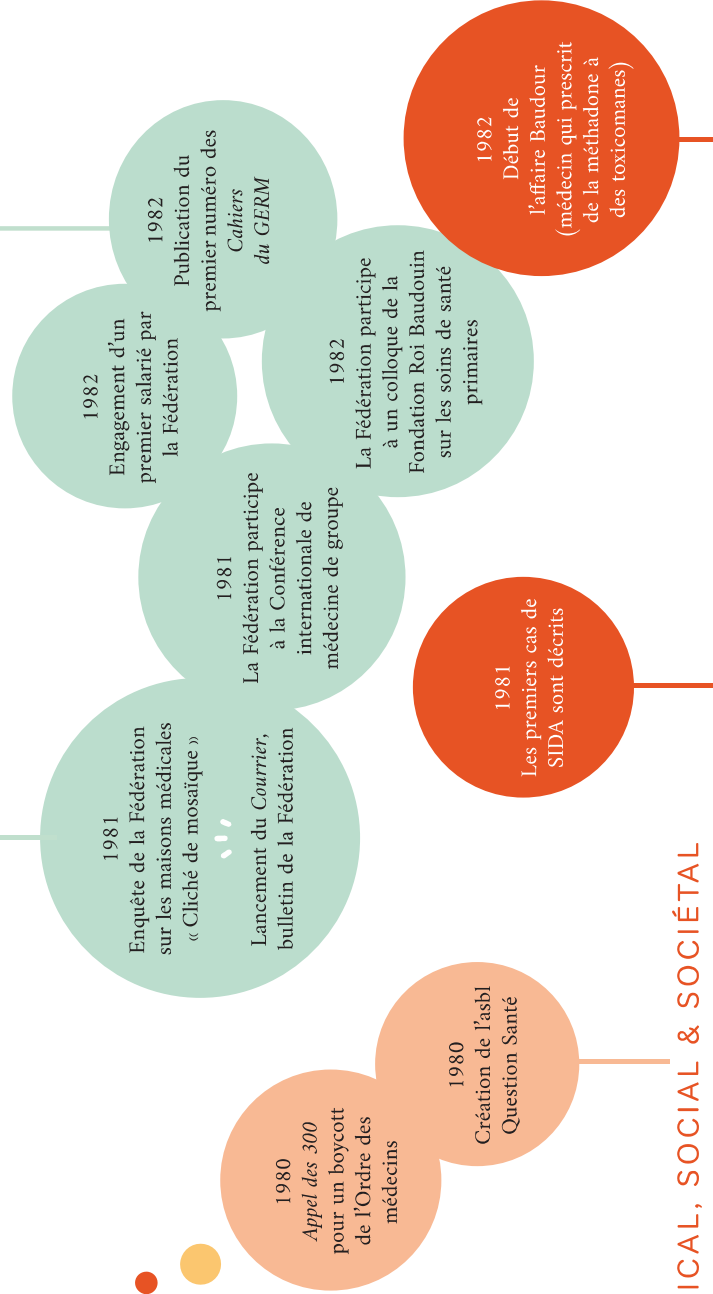
INSTITUTIONNEL & LÉGAL



1980

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

1984



INSTITUTIONNEL & LÉGAL

1986

Accords de Val
Duchesse avec entre
autres la suppression du
tiers payant pour les
soins ambulatoires

1986

Abrogation du
décret sur les centres
de santé intégrés
(CSI)

1986

Premier congrès
de la Fédération sur
*Le CSI, base d'une
politique de santé ;*
cinq délégations
étrangères y
participent



1989

Troisième réforme de
l'État : création de la
Région de Bruxelles-
Capitale

1989

Pénalisation
du viol entre
époux

1988

Premier
arrêté pris par la
Communauté française
sur la prévention et
l'éducation à la santé



1989

Rédaction de la
*Plateforme pour la
Fédération des maisons
médicales* (premier texte
programmatique)

1985

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

1989

1985

Création de
l'École dispersée
de santé

1985

SOS Racisme
lance le slogan
*Touché pas à
mon pote*

1986

Charte d'Ottawa
sur la santé
communautaire
adoptée par
l'OMS

1986

Lancement du projet
européen *Villes Santé*

1986

Fédération des
associations des
médecins généralistes
de Bruxelles

1986

Catastrophe de
Tchernobyl

1987

Création d'un
groupe sectoriel
« infirmières »

1987

Création du SEPSAC
(Secrétariat européen
des pratiques de santé
communautaires)

1988

Début de la
conception d'un
logiciel de gestion des
centres de santé

1989

Début de la
recherche-action sur le
rôle des centres de santé
intégrés (CSI) en santé
communautaire, puis
sur l'éducation en
prévention

1989

La majorité civile
est désormais fixée
à 18 ans

MÉDICAL, SOCIAL & SOCIÉTAL



1990
Premier colloque interne de la Fédération à Herbeumont



1991
Deuxième congrès sur *La plainte et la réponse à la plainte* (dixième anniversaire de la Fédération)

1991
La Fédération s'affilie au GBO

1992

Traité de Maastricht et création de l'Union européenne

1992

Première revalorisation du forfait par l'Inami

1992

Projet de loi Lallemand sur la légalisation de la méthadone

1992

La Région bruxelloise se dote d'un Observatoire de la santé

1993

Décret Magda De Galan sur les associations de santé intégrées (ASI)

1993

Quatrième réforme de l'État : premier transfert de compétences en matière de santé de la Communauté française aux régions

1993

Entrée en vigueur du Marché unique européen

1994

Reconnaissance de la Fédération des maisons médicales comme organisation d'éducation permanente

1993

Fin d'activité du GERM dont l'héritage est repris par la Fédération

1990

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

1994

1991

Création du comité d'éthique de la Fédération

1992

Création par la Fédération d'Immobilier Santé, coopérative immobilière

1992

L'intergroupe liégeois est le premier à se constituer en asbl

1992

Création du Centre de recherche CERISSP et du CEDOSSP (aujourd'hui Centre de documentation santé Bruxelles ou CDSB)

1993

Formations à la transdisciplinarité, à l'accueil

1994

Début du programme *Agir ensemble en prévention* (1994-2013)

1990

Le roi Baudouin est mis en impossibilité de régner sur son refus de signer la loi sur l'IVG

1994

La Fédération participe à la création de la FASS (Fédération des associations sociales et de santé)

1994

Pic du chômage : 740 000 chômeurs complets indemnisés en Belgique



INSTITUTIONNEL & LÉGAL

1995

Scission de la province de Brabant en Brabant flamand et Brabant wallon

1996

Deuxième revalorisation du forfait par l'Inami

1996

Troisième congrès de la Fédération sur le thème *Un outil de santé pour l'avenir : les maisons médicales*

Première version de la charte des maisons médicales et premier cahier de revendications politiques

1996-97

Création de la cellule politique, ancêtre du bureau stratégique

1997

Décret de la Communauté française sur la promotion de la santé : début des centres locaux de promotion de la santé

1997

Loi interdisant la publicité pour le tabac

1998

Premières élections médico-mutuellistes et victoire du Cartel des généralistes

Installation du Dossier médical global (DMG)



1995

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

1999

1999

Premières activités du groupe sectoriel « accueil »

Le logiciel de gestion des centres de santé est renommé PRICARE

1998

Premier permanent engagé dans un intergroupe

1998

Création de l'asbl SACOPAR (Santé-communauté-participation)

1997

Premier groupe de travail « kinésithérapeutes »

1997

Premier numéro de *Santé conjugulée*

1997

Création de la LUSS (Ligue des usagers des services de santé)

1996

Premier essai du DSI (Dossier santé informatisé)

1996

Premier numéro du bulletin *News*

1996

Colloque du SEPSAC à Gand sur *La participation de l'usager*

1996

L'affaire Dutroux ébranle la société belge : une marche blanche rassemble 300 000 personnes à Bruxelles

1995

Suppression du service militaire obligatoire



1999

Adoption de l'euro

1999

Scandale de la contamination de la volaille par la dioxine

2000
Premiers accords du non-marchand

2001
Cinquième réforme de l'État et accords du Lambermont : refinancement des communautés

2002
Loi sur les droits des patients

2002
Les maisons médicales sont incluses dans les accords du non-marchand au niveau fédéral

2003
Création du KCE (Centre fédéral d'expertise des soins de santé)

2002
Légalisation des traitements de substitution pour les toxicomanes (méthadone)

2002
Création des services intégrés de soins à domicile (SISD)

2001
Quatrième congrès de la Fédération sur la santé communautaire intitulé *Santé de proximité : à la croisée des chemins*

2002
Dixième colloque, sur l'interdisciplinarité

2000

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

2004

2001
Création du service « Développement des maisons médicales et gestion »

2002
Fondation de l'asbl IFIC (Institut de classification de fonctions) par les syndicats et employeurs du secteur santé (redéfinition des fonctions des travailleurs relevant de la commission paritaire 330 et calcul de nouveaux barèmes)

2002
La Belgique est le deuxième pays au monde après les Pays-Bas à légaliser l'euthanasie

2003
Reconnaissance légale du mariage homosexuel
L'âge moyen des Belges dépasse pour la première fois 40 ans

2004

L'Union européenne lance le projet *Closing the gap* pour réduire les inégalités de santé (il y aura quatre projets réussis en dix ans)



2005

Les maisons médicales sont incluses dans les accords du non-marchand en Région wallonne

2006

Lancement au niveau fédéral du plan Impulseo (lutte contre les déserts médicaux)

2005

Le chantier de révision de la *charte des maisons médicales* aboutit en janvier

2006

Congrès du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération à Louvain-la-Neuve sur le thème *Refondre les pratiques sociales et les pratiques de santé*

2007

Audit interne de la Fédération et révision de son organigramme

2008

Étude du KCE sur les coûts de la médecine au forfait

2008

Décret wallon sur les associations de santé intégrées (ASI)

2009

Mégadécret bruxellois sur les services ambulatoires

Mise en train du CWASS (Conseil wallon de l'action sociale et de la santé)

2009

Première *Note d'orientation* de la Fédération (2010-2012)

2005

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

2009

2005

Création de PSMG (Promo santé et médecine générale) par la Fédération et la Société scientifique de médecine générale (SSMG)

2006

Création de l'UOS (Université ouverte en santé)

2007

Formation d'une couple de fédérations de maisons médicales francophone et flamande

2008

Création de l'asbl CBCS (Conseil bruxellois de coordination sociopolitique) pour assurer un contact entre les organisations privées francophones de l'action sociale et de la santé ambulatoire

2008

Colloque international des programmes locaux et régionaux de santé organisé à Mons sur le thème *Des territoires en action pour la santé de tous*

2009

Publication de l'*Action communautaire en santé* par le SEPSAC

2005

Création de l'*European Forum for Primary Care*

2005

Nouveau pic du chômage (740 000 chômeurs complets)

2006

Création de la PASS (Plateforme d'action santé et solidarité)

2008

Crise financière internationale : sauvetage des banques Fortis et Dexia

2009

Pandémie grippale H1N1

2009

Interdiction de vendre ou servir de l'alcool à toute personne de moins de 16 ans



2011

La Belgique reste 541 jours sans gouvernement : la plus longue crise politique de l'histoire européenne

2011

Publication du code wallon de l'action sociale et de la santé

2012

Sixième réforme de l'État : fédéralisation de nouvelles compétences de santé.

2013

Accords de la Sainte-Émilie et transfert des communautés aux régions de compétences en prévention et promotion de la santé

2013

Réforme du système de financement au forfait par l'Inami

2012

Deuxième Note d'orientation de la Fédération (2013-2017)

2011

Sixième congrès de la Fédération sur le thème *Je rêve d'un autre monde*

2014

La Fédération décide de rester unitaire à Bruxelles et en Wallonie

2010

2010

Création de la FEDEMMCOOP (accès des maisons médicales au crédit)

2012

La Fédération participe au plan d'action quinquennal *e-santé* (ou *e-health*)

2014

Projet de centre psycho-médico-social à Molenbeek (élargissement du concept de transdisciplinarité)

2012

La Fédération soutient la grève générale menée contre les mesures d'austérité du gouvernement Di Rupo

2012

La population belge dépasse les 11 millions

2011

Interdiction de fumer dans tous les lieux publics fermés

2014

Le syndicat essentiellement flamand AADM (Alliantie Artsenbelang-Domus Medica) gagne les élections médico-mutuellistes

2014

Recherche-action sur le *Label* des maisons médicales

2015

Création de la Fédération des associations de généralistes de la Région wallonne asbl

2015

100 000 personnes manifestent contre les réformes socio-économiques annoncées par le gouvernement Michel

2015

Projet PRIMM (Promotion et renforcement de l'interdisciplinarité en maisons médicales)

2015

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES



INSTITUTIONNEL & LÉGAL

2016
Création de l'AVIQ
(Agence pour une
vie de qualité)

2016-2018
Moratoire Maggie
De Block sur la
création de nouvelles
maisons médicales
au forfait

2017
Création
d'IRISCARE,
organisme d'intérêt
public bruxellois
pour la santé et
le social

2018
Entrée en vigueur
du règlement européen
RGPD (règlement
général sur la
protection des
données)

2017
Troisième *Note
d'orientation* de
la Fédération
(2018-2023)

2017
Septième congrès
sur le thème *Retour
vers le futur. Les
maisons médicales en
mouvement*

2018
La Fédération
réorganise ses
structures autour de
treize missions qu'elle
entend assumer

2019
La Belgique reste
seize mois sans
gouvernement

2020
Arrêté royal
modifiant le calcul
du forfait

2020
Reconnaissance
au niveau fédéral
du modèle salarial
IFIC

2019
Nouveau code
des sociétés et des
associations assimilant
les asbl à des sociétés
commerciales

2018
La Fédération
réorganise ses
structures autour de
treize missions qu'elle
entend assumer

2022
Huitième congrès de
la Fédération
(quarantième anniversaire)
sur le thème *La solidarité et
l'accessibilité au système
de santé à travers
la culture*



2016

2016
Le Fonds de
soutien aux maisons
médicales remplace
FEDEMCOOP

2016
Création de la
FWPS (Fédération
wallonne de
promotion de
la santé)

2016
Attentats terroristes
à l'aéroport et dans
le métro bruxellois :
32 morts et
340 blessés

2017
Début du
projet DEQuaP
(Développons
ensemble la
qualité de nos
pratiques)

2017
Le nombre de personnes
atteintes de démence est
estimé pour la Belgique
à 212 000 dont les deux
tiers atteints de la maladie
d'Alzheimer. Sept sur dix
vivent à domicile

2018
Création de l'asbl
PPLW (Plateforme
première ligne en
Wallonie)

2018
Début du
mouvement des
Gilets jaunes

2018
65 000 personnes
défilent à Bruxelles
lors de la marche
pour le climat

2019
Création de la
Plateforme première
ligne bruxelloise

2019
La Fédération participe
au premier congrès
du Réseau international
francophone sur la
responsabilité sociale
en santé

2021
Mise en service
de l'extranet de la
Fédération

2020
Pandémie : la balance
entre naissances et décès
est négative pour la
première fois depuis les
années 1940

2021
Inondations
catastrophiques en
Belgique

FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

2022

MÉDICAL, SOCIAL & SOCIÉTAL